

MELANGES PEDAGOGIQUES 1984

**LES ENFANTS DE MIGRANTS  
ET LEUR SITUATION LANGAGIERE :  
OUTILS D'OBSERVATION**

*Francis CARTON  
Michel CEMBALO  
Violaine DEMNATI  
Henri HOLEC  
Philip RILEY  
Wendy SCHOTTMAN*

**ABSTRACT**

The aim of the research project reported on here was to develop and evaluate tools and techniques for the description of the linguistic circumstances of the children of immigrant families in France. What languages do these children use, with whom, when and what for ? However, this was not an ethnographic survey in the technical sense, since the observational methods in question had to be of use by and of practical use to primary school teachers wanting to know more about their pupil's linguistic backgrounds. The methods used which included different kinds of interviews, questionnaires and direct observation, are described and discussed and their relative reliability evaluated.

A la demande de la Direction des Ecoles du Ministère de l'Éducation Nationale, une équipe du C.R.A.P.E.L. (Université de Nancy II) s'est engagée en 1983/1984, dans une recherche-action dont l'objet était de produire et d'expérimenter des outils d'observation qui permettent aux instituteurs dont les classes comprennent des enfants d'origine étrangère de mieux cerner la situation langagière réelle de ces enfants.

Que de tels outils soient nécessaires ne fait aucun doute : dans le cadre du projet pilote "Approches interculturelles et réussite scolaire des enfants de migrants" engagé par la Direction des Ecoles en 1982 avec le soutien de la Commission des Communautés Européennes (1), une des demandes récurrentes des instituteurs-trices des treize écoles où se réalise le projet concerne directement ou indirectement cette dimension méthodologique de la prise en compte de l'environnement langagier des élèves enfants de migrants ou de tziganes.

Mais la tâche que représente l'élaboration de tels outils, aisée en apparence (la recherche en linguistique, en ethnolinguistique, et en sociolinguistique ne date pas d'hier), se complique singulièrement dès lors qu'il s'agit de définir des moyens susceptibles d'être utilisés sur le terrain par des acteurs non formés à la recherche dans les domaines concernés, enthousiastes mais peu disponibles du fait d'horaires chargés, et ne disposant la plupart du temps que d'un minimum d'équipement matériel. De telles contraintes, matérielles (les observations doivent pouvoir être réalisées dans un temps aussi court que possible, par exemple), et conceptuelles (les notions auxquelles il est fait appel doivent être claires et aussi proches que possible de celles du non spécialiste dans le domaine), obligent en fait à adapter aux ressources disponibles non seulement l'objectif de l'enquête mais aussi les outils de sa réalisation, avec toutes les réductions qu'entraîne inévitablement une telle démarche.

C'est ainsi que les orientations générales de l'enquête que doivent permettre de réaliser les outils construits et expérimentés ont été définies par l'équipe dans les termes suivants :

- il s'agit d'une observation "à plat" des comportements langagiers des élèves ; les autres composantes de leur situation langagière (attitudes, représentations, etc.) devraient, dans l'immédiat, faire l'objet d'enquêtes menées pour les instituteurs par des spécialistes ;
- les comportements langagiers observés sont ceux de l'enfant au moment de l'enquête ; ils sont donc considérés comme un aboutissement statique (mais non stable) et non du point de vue de leur évolution dynamique, dont l'analyse ne saurait être réduite à la comparaison d'états successifs sans prise en compte des raisons de l'évolution ;
- l'observation n'a pas pour finalité de caractériser la situation langagière des enfants de migrants en général, mais de cerner celle de chacun de ces enfants qui fréquentent la classe de l'instituteur qui décide de procéder à l'enquête.

Parallèlement à ces limitations du champ et de la portée de l'enquête, toutes guidées par le souci de définir des objectifs qui puissent raisonnablement être atteints dans les circonstances qui sont celles des instituteurs, et au même niveau de généralité, a été prise la décision méthodologique de faire reposer en grande partie l'enquête sur des questionnements concernant les comportements langagiers des enfants plutôt que sur l'observation directe ou sur l'analyse d'enregistrements : les ressources disponibles ne laissaient guère d'autre choix.

C'est dans cette perspective pragmatique, d'ethno-sociolinguistique appliquée en quelque sorte, qu'a été réalisé le travail dont il est rendu compte ci-après :

- les orientations générales de l'enquête ont été traduites en objectifs précis (cf. I, 1) ;
- des procédures et des outils d'observation ont été élaborés (cf. I, 2) ;
- une enquête a été réalisée (cf. II) ;
- les informations recueillies ont été analysées (cf. III, 1) ;
- au terme de toutes ces opérations, un certain nombre de conclusions ont été livrées concernant les procédures et les outils mis en oeuvre (cf. III, 2 et III, 3).

## **I - OBJECTIFS ET METHODOLOGIE DE L'ENQUETE.**

### **1. Objectifs :**

L'enquête a pour objet de cerner les comportements langagiers de l'enfant, c'est-à-dire quelle(s) langue(s) il utilise avec quel(s) partenaire(s) dans quelles circonstances, mais aussi à quelles activités de compréhension il se livre et dans quelle(s) langue(s).

De manière plus précise, ont été retenues, pour la définition des objectifs, les catégorisations suivantes :

- a) En ce qui concerne les langues utilisées, aucune distinction entre langue proprement dite et dialecte ou variété de langue n'a été conservée :
  - la même dénomination de "langue" a été maintenue dans tous les cas ;
  - lorsqu'une des langues parlées est qualifiée de "mélange" par l'informateur,

comme l'a très vite révélé le test d'une première mouture des questionnaires, il a été convenu de la classer avec la langue qui entre majoritairement dans la composition du "mélange" en question (ex. : le mélange "français avec des mots arabes" a été qualifié français).

b) En ce qui concerne l'utilisation des langues, aux distinctions habituelles entre compréhension orale, expression orale, compréhension écrite, expression écrite, a été rajoutée l'interprétation : il arrive en effet aux enfants de servir d'interprètes à leurs parents dans leurs rapports avec l'administration par exemple, ou pour leurs problèmes de santé (médecin, pharmacien, sécurité sociale).

c) En ce qui concerne les "partenaires" communicatifs de l'enfant, ont été retenus :

- le père, la mère, les frères et soeurs, les autres membres de la famille présents au domicile, les visiteurs réguliers, les camarades de jeu et de classe ;
- la radio, la télévision, les cassettes vidéo, les cassettes son, les disques ;
- les journaux, les livres.

d) En ce qui concerne les circonstances, enfin, ont été considérés comme pertinentes les activités familiales habituelles, les jeux dans la rue, les activités de la cour de récréation, la classe, les voyages au pays d'origine des parents (ou d'un des parents).

C'est par l'ensemble de ces éléments qu'est défini le comportement langagier des enfants pour les besoins de l'enquête, et c'est le recueil d'informations sur chacun de ces éléments qui constitue les objectifs de l'enquête.

## **2. Procédures du recueil d'information :**

### **Remarques générales**

a) Comme il a été dit, pour des raisons d'opportunité pratique une grande partie de l'enquête repose sur un questionnement. Une telle procédure présente les inconvénients, bien connus en recherche sociolinguistique, dus au décalage possible entre description du comportement langagier et comportement réel. Pour limiter ces inconvénients, il a été décidé :

- d'une part, d'interroger non seulement l'enfant lui-même mais également et séparément, son père, sa mère, ses frères et soeurs ;
- d'autre part, de procéder par entretien dirigé et de donner comme consigne à l'interrogateur de "laisser parler" son interlocuteur, de ne pas l'enfermer trop étroitement dans le questionnaire support de l'entretien, de manière à recueillir le plus d'éléments possibles permettant de juger sur quels critères il fonde les appréciations qualitatives qui lui sont demandées ;
- enfin, pour ce qui concerne le questionnement de l'enfant lui-même, de doubler si nécessaire l'interrogation d'un enquêteur extérieur au milieu familial et scolaire (cf. ci-dessous) par celle d'un enseignant de l'école que fréquente l'enfant.

b) En ce qui concerne l'observation directe en salle de classe, il n'a pas été prévu d'outil spécifique, un tel outil s'avérant inutile pour une enquête n'ayant pas pour objectif de déterminer le niveau en français des enfants.

c) De la même manière, aucune procédure spéciale n'a été prévue pour l'information sur la(les) langue(s) utilisée(s) au cours des jeux dans la rue :

- l'idée de faire faire cette observation par un enquêteur extérieur, ou par un frère ou une sœur aîné(e), s'est avérée irréalisable ;
- les camarades de jeux hors de l'enceinte scolaire sont en fait les camarades de classe ou les frères et sœurs : avec les premiers, c'est nécessairement le français qui est toujours utilisé s'ils sont français ou d'origine différente de celle de l'enfant, et, s'ils sont de même origine, l'enquête auprès des autres enfants de la classe permettrait de recouper les informations obtenues ; avec les seconds, l'enquête auprès des parents, des frères et sœurs et de l'enfant lui-même apporterait l'information recherchée.

### **A. Enquête auprès de la famille.**

La procédure adoptée est celle de l'entretien dirigé (avec questionnaire support), réalisé par un enquêteur bilingue français/langue étrangère présumée de la famille, de même origine que le père (information recueillie dans les registres de l'école).

a) Le choix d'un tel type d'enquêteur présente deux avantages capitaux : celui de rendre possible une conversation à bâtons rompus dépassant le cadre du questionnaire et son utilisation pour l'enquête, et, d'autre part, celui de minimiser les risques d'impair culturels dans la prise de contact avec la famille, dans la formulation de questions, dans le déroulement de l'entretien en général (problèmes de politesse, de tact, de savoir-vivre, etc.).

b) Le questionnaire support ainsi que le guide d'entretien qui l'accompagne (cf. annexes 1 et 2) permettent l'interrogation du père, de la mère et des frères et sœurs de l'enfant concerné, de préférence hors de la présence les uns des autres.

c) La langue de l'entretien est celle que préfère utiliser la personne interrogée.

d) Il est recommandé d'enregistrer l'entretien, à condition d'en avoir reçu l'autorisation, de manière à faciliter le recueil des réponses : informations plus complètes, limitation des prises de notes qui risquent de perturber l'entretien, etc.

### **B. Enquête auprès de l'enfant.**

Cette enquête est à réaliser :

- d'une part par l'enquêteur qui a interviewé les parents, ou, à défaut, par un parent d'élève ou par l'ELCO (Enseignant de Langue et Culture d'Origine) s'il y en a un, en français ou en langue étrangère au choix de l'enfant, hors de la présence des parents de préférence et avant l'entretien avec les parents ;

- d'autre part par un enseignant de l'école que fréquente l'enfant.

Elle se fera à l'occasion d'un entretien très libre avec l'enfant pour lequel l'enquêteur disposera d'un simple guide d'entretien (cf. annexe 3). Il est important que cet entretien se déroule dans l'ambiance la moins formelle, la plus détendue et amicale possible d'une part, et que, d'autre part, les questions posées

lorsque l'enfant cesse de parler de son comportement quotidien soient aussi concrètes que possible, procédant à l'explicitation d'exemples particuliers et non de cas généraux.

### **C. Observations dans la cour de récréation.**

Le protocole d'observation de l'enfant dans la cour de récréation est le suivant :

- c'est un (ou plusieurs) enseignant(s) de l'école qui fait (font) l'observation ;
- l'observation se fait, pour chaque enfant, pendant trois fois cinq minutes : les cinq premières, les cinq intermédiaires et les cinq dernières minutes prises dans trois récréations consécutives ;
- l'observation porte sur les éléments figurant dans la grille préparée à cet effet (cf. annexe 4) et dont l'enseignant utilise un exemplaire par enfant et par observation.

Les objectifs de l'enquête ayant ainsi été précisés en termes opérationnels et les procédures et outils adéquats ayant été préparés, une enquête a été entreprise afin de tester sur un terrain semblable à celui des utilisateurs futurs la faisabilité et le rendement d'une telle enquête.

## **II - ENQUETE TEST.**

### **1. Lieu :**

A la suggestion de la Direction des Ecoles, et avec l'autorisation de l'autorité académique concernée, c'est l'école Michelet B du Haut-du-Lièvre à Nancy qui a été choisie comme lieu de réalisation de l'enquête. Cette école, qui reçoit un fort pourcentage d'enfants de migrants (environ 35 %) d'origines diverses, répartis dans toutes les classes du CP au CM, constituait donc a priori un bon terrain d'enquête.

### **2. Population :**

Après examen, avec la Directrice de l'école, de la composition des classes, il a été décidé de retenir comme sujets d'enquête tous les enfants d'un cours préparatoire et d'un cours moyen 1<sup>ère</sup> année, et ceci pour diverses raisons parmi lesquelles :

- ne pas prendre tous les enfants d'une même classe aurait pu faire de ceux qui auraient été retenus des sujets de curiosité de la part de leurs camarades, voire des objets de remarques plus ou moins amicales ; et l'on courait également le risque de susciter des réactions défavorables des parents des uns et des autres ;
- le cours préparatoire et le cours moyen se situent aux deux extrémités de la scolarisation à l'école primaire et représentent donc des situations différentes, en particulier du point de vue de l'âge des élèves ;

- l'école comportait un CP et CM1 comprenant environ le même nombre d'enfants de migrants (10 au CP, 11 au CM1) et leurs enseignants avaient reçu favorablement notre demande.

Les élèves du CP comprenaient :

- 7 enfants d'origine marocaine (nés en 1976 ou 1977)
- 1 enfant d'origine turque (né en 1976)
- 1 enfant d'origine d'Ile Maurice (né en 1975)
- 1 enfant d'origine algérienne (né en 1976)

Quant aux élèves du CM1, ils se répartissaient de la manière suivante :

- 1 enfant d'origine laotienne (né en 1974)
- 2 enfants d'origine algérienne (nés en 1973 ou en 1974)
- 1 enfant d'origine cambodgienne (né en 1974)
- 1 enfant d'origine chilienne (né en 1974)
- 3 enfants d'origine marocaine (nés en 1973 ou en 1971)
- 2 enfants d'origine turque (nés en 1972 ou en 1974)
- 1 enfant d'origine vietnamienne (né en 1974)

### **3. Enquêteurs :**

En ce qui concerne les enquêteurs bilingues, il a été fait appel à des étudiants de l'Université inscrits, pour l'un d'entre eux, en maîtrise d'anglais, et, pour tous les autres, aux cours de français langue étrangère.

Aucun de ces étudiants n'avait de formation préalable aux techniques d'enquête : leur préparation a consisté en une heure environ d'entretien avec l'équipe, heure au cours de laquelle leur ont été présentés les objectifs de l'enquête et la méthodologie à mettre en oeuvre.

Au total, il a été fait appel à sept enquêteurs, c'est-à-dire un par nationalité représentée, à l'exception du Laos, pays pour lequel il n'a pas été possible de trouver un enquêteur (la communauté laotienne est très réduite à Nancy).

En ce qui concerne l'observation de la cour de récréation, elle a été faite par la Directrice de l'Ecole, institutrice du CP retenu.

Enfin, l'entretien avec les enfants qui devait être effectué par un enseignant de l'école l'a été par une institutrice n'ayant aucun rapport direct avec le CP et le CM1 concernés.

Avec ces deux enquêteurs francophones, il a également été organisé une courte séance (environ une demi-heure) de présentation des objectifs et de la méthodologie de l'enquête.

### **4. Déroulement de l'enquête :**

#### **a) Durée**

Les entretiens avec les familles se sont déroulés en mars/avril, dans les lieux

de résidence, sans rendez-vous préalable exigé par ces familles, et ont duré en moyenne une heure à une heure et demie.

Les entretiens avec les enfants menés par les enquêteurs bilingues se sont déroulés au cours de la même période, ont duré en moyenne une vingtaine de minutes, et ont eu lieu, pendant les heures de classe, dans un local de l'école mis à notre disposition par la directrice.

Les entretiens avec les enfants menés par l'institutrice, d'une durée moyenne de vingt minutes également, se sont déroulés dans le courant du mois de juin, de même que les observations dans la cour de récréation.

## **b) Problèmes rencontrés**

Quelques modifications à la procédure originellement prévue ont été apportées "par la force des choses" :

- la famille mauricienne a refusé de s'engager dans l'entretien avec l'enquêteur pour des raisons d'ordre privé qu'il n'a pas été possible d'élucider avec certitude ;
- il n'a pas été possible de conduire séparément les entretiens avec le père et la mère des enfants ;
- les frères et soeurs des enfants n'ont finalement pas été interrogés : la multiplication des entretiens aurait posé trop de problèmes d'ordre pratique ;
- les entretiens avec les enfants ont suivi et non précédé comme prévu les rencontres avec les parents : une enquête "à blanc" réalisée auprès d'une famille avait révélé que la venue de l'enquêteur éveillait des réactions de suspicion ; dans ces conditions, il était à prévoir que si les parents apprenaient que leur enfant avait été interrogé sans qu'il aient été prévenus (et, prévenus, ils auraient peut-être eu la tentation de "chapitrer" leur enfant), l'enquête risquait de ne pas aboutir dans un assez grand nombre de cas ;
- l'observation directe des comportements des enfants dans la cour de récréation n'a pas été conduite de la manière prévue : la grille d'observation s'est révélée quasi inutilisable du simple fait des grandes dimensions de la cour de cette école (l'institutrice n'aurait pu suivre l'enfant observé sans attirer l'attention) ;
- pour l'entretien avec les enfants, l'institutrice concernée a préféré leur demander de remplir un questionnaire préparé par ses soins (cf. annexe 5) en les invitant à commenter leurs réponses au fur et à mesure.

## **c) Recueil des informations**

Le recueil des informations a été effectué au cours d'entretiens entre un ou plusieurs membres de l'équipe du C.R.A.P.E.L. et chacun des enquêteurs, par le dépouillement des notes et réponses écrites, par l'écoute des enregistrements et leur transposition en français, et par des échanges de demandes/apports de précisions chaque fois que cela s'avérait nécessaire ou utile (environ une heure par enfant).

### III - RESULTATS.

#### 1. Informations apportées par l'enquête :

Les informations recueillies sont intéressantes par elles-mêmes, mais, dans notre perspective, elles permettent surtout d'apprécier le rendement des outils et procédures adoptés. C'est à ce dernier titre qu'elles sont apportées ci-après, sélectionnées et présentées sous une forme qui en a facilité une lecture orientée vers l'évaluation des moyens mis en oeuvre pour les recueillir.

#### Tableaux 1a et 1b

Ces tableaux, dont les neuf premiers concernent les élèves du CP et les dix derniers ceux du CM1, reprennent les informations recueillies au cours de l'entretien avec les parents (questionnaire annexe 1). Ils permettent essentiellement (mais voir les remarques formulées ci-dessous) de cerner le degré *d'exposition* de l'enfant au français et à une ou deux autres langues dans son milieu familial(2) :

- l'enfant entend-il son père, sa mère, ses frères et soeurs, les autres personnes vivant ou de passage chez lui, converser en français ou dans une (ou deux) autre(s) langue(s) ;
- ces différents partenaires s'adressent-ils à l'enfant en français ou dans cette (ces) autre(s) langue(s) ;
- y a-t-il chez lui des enregistrements en langue étrangère (généralement disques et cassettes de musique) ;
- y a-t-il chez lui des écrits en langue étrangère (journaux, revues, et quelques fois livres) ;
- l'enfant a-t-il eu l'occasion de faire un ou plusieurs séjours dans le pays d'origine des parents ;
- l'enfant suit-il des cours de langue étrangère.

Afin de faciliter les regroupements de réponses dans les tableaux présentant des informations pour chaque élève, cas par cas, les conventions suivantes ont été utilisées :

- pour les totaux horizontaux, par ligne (trois lignes par langue, partie gauche) :
  - lorsque le père est concerné : 1
  - lorsque la mère seule est concernée : 3
  - lorsque les frères et soeurs seuls sont concernés : 7
  - lorsque les autres membres de la famille ou les visiteurs sont seuls concernés : 13
- dans ces conditions, la lecture du total indique directement quels sont les partenaires qui interviennent dans l'environnement pour une langue donnée :
  - 4 : père + mère
  - 8 : père + frères et soeurs
  - 14 : père + autres
  - 10 : mère + frère et soeurs

16 : mère + autres  
20 : frères et soeurs + autres  
11 : père + mère + frères et soeurs  
17 : père + mère + autres  
21 : père + frères et soeurs + autres  
23 : mère + frères et soeurs + autres  
24 : père + mère + frères et soeurs + autres

- pour les totaux verticaux (partie gauche du tableau)

la lettre A indique que l'enfant entend parler la langue concernée  
la lettre B indique que l'on s'adresse à l'enfant dans la langue concernée  
la lettre C indique que l'enfant répond à son interlocuteur dans la langue concernée  
les groupes AB, BC, AC et ABC représentent de manière transparente les combinaisons de A, B et C.

Nous laissons au lecteur le plaisir de puiser dans ces tableaux les informations qui l'intéressent plus particulièrement, nous bornant à constater que :

au CP, 3 enfants sur 9 sont exposés à deux langues étrangères

au CM 1 seul enfant est exposé à deux langues étrangères

au CP, 9 enfants sur 9 sont exposés à une langue étrangère

au CM 10 enfants sur 10 sont exposés à une langue étrangère

1 enfant n'a pas de français dans son environnement familial

au CP, dans 7 cas sur 9, c'est une langue étrangère qui est la "langue familiale", contre deux pour le français

au CM, dans 8 cas sur 10, c'est une langue étrangère qui est la "langue familiale", contre deux pour le français

*Remarques* : ces tableaux présentent également des informations indirectement pertinentes pour l'appréciation du degré d'exposition de l'enfant :

- l'information concernant les activités d'interprète que peut éventuellement prendre en charge l'enfant ; on constate que 3 enfants sur 9 du CP et 8 enfants sur 10 du CM jouent parfois ce rôle ;

- l'information concernant l'utilisation par l'enfant de la langue dans laquelle on s'adresse à lui (*ligne 3*) : ceci permet de se rendre compte avec quels partenaires l'enfant converse dans quelle langue ; on constate qu'au CP, 4 enfants ne parlent pas la même langue avec leur père et avec leur mère, et ceci est le cas pour 1 élève du CM.

### **Tableaux 2 et 3 :**

Ces tableaux présentent les informations recueillies dans les familles et auprès des enfants concernant cette fois l'*utilisation* faite par les enfants du français (L1) et de la (ou des deux) autre(s) langue(s) présente(s) dans leur environnement. Ils reprennent donc en partie les renseignements portés dans les tableaux 1a et 1b en les complétant par les indications recueillies concernant l'écrit.

N.B. En ce qui concerne l'enquête auprès de la famille (partie "famille/enquêteur" des tableaux) sont présentées les informations recueillies par la première partie de la question 1 du questionnaire ("quelle(s) langue(s) connaissent les habitants de la maison. Enfant"). Il est apparu, en effet, qu'hormis dans deux cas exceptionnels (discutés ci-après), les réponses fournies par le père et la mère concernant théoriquement les *connaissances* de langue de l'enfant, ont en fait été des réponses concernant l'*utilisation* faite de la langue par l'enfant, soit que la question posée oralement par l'enquêteur soit effectivement devenue "est-ce que X parle le français" (l'arabe, le khmer...). "comprend le"... , "écrit"... , "lit"... , soit que simplement les parents n'aient pas fait la différence entre "savoir parler" et "parler", par exemple, dans la mesure où, en situation non exceptionnelle, rien ne prédispose à remettre en cause la relation normale entre savoir faire et faire : si l'enfant parle, on en déduit qu'il sait parler, et si l'enfant sait parler, il parle.

#### **Tableaux 2a, 2b, 2c, 2d :**

Ils présentent les nombres totaux d'enfants par aptitude, par langue et par type de procédure.

#### **Tableaux 3a et 3b :**

Les cas des enfants sont examinés un par un, ce qui permet de se rendre compte des compétences, en termes de combinaisons d'aptitudes, par langue pour chaque enfant.

Les conventions adoptées sont les suivantes :

- + l'enfant a une compétence dans la langue
- l'enfant n'a pas de compétence dans la langue
- Ø la langue n'est pas présente dans l'environnement de l'enfant / question non posée.

Les totaux donnent directement, par enfant, le nombre de langues, présentes dans l'environnement, utilisées pour chaque aptitude.

Pour les totaux verticaux (nombre d'aptitudes par langue)

- 3 : compétence en CO seulement
- 4 : compétence en EO + CO
- 11 : compétence en EO + CO + EE
- 17 : compétence en EO + CO + CE
- 24 : compétence en EO + CO + EE + CE

Soulignons simplement parmi les résultats mis en évidence par ce tableaux que :

- 1 élève du CP a une compétence en langue étrangère dans les quatre aptitudes ;
- 4 élèves du CM ont une compétence dans les quatre aptitudes
- aucun élève, ni au CP ni au CM, ne présente la combinaison CE + EE (connaissance de l'écrit seulement) ni l'aptitude de CE seule.

## **2. EVALUATION DES PROCEDURES :**

Les observations recueillies au cours du déroulement de l'enquête-test et l'analyse des résultats obtenus permettent de faire une première évaluation des procédures adoptées et d'en déduire les modifications à apporter à leur définition originelle.

### **A. Observation directe dans la cour de récréation.**

Comme il a été souligné précédemment, l'observation du comportement langagier des enfants pendant les récréations n'a pu être réalisée de manière systématique. Les informations recueillies par l'observatrice au hasard de ses déplacements dans la cour de l'école restent nécessairement approximatives, générales, et, en tout état de cause, non comparables à celles qu'apportent les autres procédures :

- les enfants ont tendance à se regrouper par ethnie pour jouer ;
- il semble qu'ils préfèrent utiliser le français (sauf peut-être les enfants d'origine asiatique), même lorsque leur jeu est d'origine étrangère ;
- peut-être la langue étrangère n'est-elle utilisée qu'en tant que moyen de transgression de certaines règles ou pour renforcer leur connivence.

### **B. Questionnements.**

L'examen des tableaux de résultats et leur comparaison révèlent un certain nombre de dysfonctionnements de la procédure de questionnement. L'analyse permet de déterminer quelles modifications devraient être apportées.

#### **a) Les "questions non posées"**

Comme le font apparaître les tableaux 2 et 3, le recueil des informations est parfois incomplet du fait que certaines questions n'ont pas été posées (notation : /). Ce phénomène, rare en ce qui concerne l'entretien famille/enquêteur, est un peu plus fréquent pour les entretiens enfant/enquêteur, et systématique pour les entretiens enfant/institutrice.

En ce qui concerne le questionnement de l'enfant par l'institutrice, l'explication est simple :

- l'institutrice n'a pas jugé bon d'interroger l'enfant sur ses compétences en français dans la mesure où pour elle cette information allait de soi ; de fait, bien que la question n'ait pas été posée, nous aurions pu faire apparaître des + dans le tableau sans risque de nous tromper ;
- pour la L3, l'omission est due aux lacunes du questionnaire préparé par l'institutrice, qui n'incorpore pas une interrogation systématique sur une éventuelle seconde langue étrangère connue de l'enfant.

Dans le cas du questionnement de l'enfant par l'enquêteur, il s'agit, sous des formes différentes selon les situations, d'erreurs de manœuvre de l'enquê-

teur liées à sa volonté de ne pas donner à l'entretien le caractère formel qu'aurait introduit un questionnement trop systématique.

b) La distinction "bien/un peu"

Cette distinction, prévue dans le questionnaire, n'a pu être finalement retenue et ne figure pas dans les tableaux récapitulatifs. Il s'est en effet avéré que :

- dans les entretiens avec les enfants, il était difficile, voire impossible d'accorder une valeur précise à l'appréciation portée par l'enfant sur son degré de compétence, dans la mesure où il ne pouvait être question de lui donner les moyens (en termes de critères, par exemple) de procéder à une auto-évaluation non totalement intuitive ;

- dans les entretiens avec les parents, ces derniers ont manifesté les uns par rapport aux autres des variations dans le degré de perfectionnisme sur la base duquel ils établissaient leur appréciation.

Dans ces conditions, mieux valait neutraliser cette distinction quantitative peu fiable.

c) La distinction "connaître/utiliser" la langue

Comme il a été signalé plus haut et pour les raisons données, cette distinction s'est révélée inopérante dans 17 cas sur 19. Les deux seuls cas où les parents n'ont pas assimilé "connaître" la langue et "utiliser" la langue sont :

- celui de l'enfant du CP (élève B.R.)

tableau 1 : il parle l'arabe avec son père, sa mère et ses frères et soeurs ;

tableau 3a : partie famille/enquêteur : il n'a pas de compétence en EO

Les parents ont estimé que l'enfant ne parlait pas assez bien l'arabe pour qu'ils puissent affirmer qu'il savait parler arabe ; pour eux, savoir l'arabe, c'est en avoir une connaissance parfaite (aussi parfaite que la leur) ;

- celui de l'enfant du CM (élève E.O.F.)

tableau 1 : il ne parle pas l'arabe ;

tableau 3a, partie famille/enquêteur : il a une compétence en EO

Les parents ont fait la distinction dans la mesure où, l'enfant suivant des cours d'arabe, ils peuvent lui attribuer une compétence tout en constatant qu'il ne se sert pas de cette compétence à la maison ; ils ont répondu à la question en précisant que l'enfant savait un peu parler l'arabe, qu'il le comprenait un peu mais qu'il ne savait ni le lire ni l'écrire (compétence trop faible encore pour pouvoir être vraiment affirmée).

d) Cohérence des résultats

La comparaison, que permettent de faire les tableaux 2 et 3, des résultats obtenus selon chacune des trois procédures mises en oeuvre montre que les informations données par les uns (les parents) et les autres (les enfants) ne concordent pas toujours à 100 %. Ceci était parfaitement prévisible et confirme a posteriori le bien-fondé de la décision prise de procéder à trois questionnements plutôt qu'à un seul.

Les tableaux 2 font apparaître, pour la L2 par exemple :

CP (9 enfants) concordance totale : 0  
divergence d'un point : 3  
divergence de 2 points : 1

CM (10 enfants) concordance totale : 0  
divergence d'un point : 2  
divergence de 2 points : 2

Les nombres totaux d'enfants ayant une compétence en L2 varient donc de 1 à 2 unités selon la procédure utilisée.

Si l'on compare les procédures deux par deux, on constate en outre :

- *comparaison "famille/enquêteur" avec "enfant/enquêteur"*

CP : concordance totale : 3  
divergence d'un point : 1  
divergence de 2 points : 0  
CM : concordance totale : 2  
divergence d'un point : 2  
divergence de 2 points : 0

- *comparaison "enfant/enquêteur" avec l'enfant/institutrice"*

CP : concordance totale : 0  
divergence d'un point : 3  
divergence de 2 points : 1  
CM : concordance totale : 0  
divergence d'un point : 2  
divergence de 2 points : 2

C'est donc la procédure de questionnement de l'enfant par l'institutrice qui entraîne le plus de variation des résultats, et les variations de deux points concernent la compréhension écrite.

Deux explications méritent d'être soulignées :

- la localisation des différences maximales en CE provient du fait que, pour l'institutrice francophone, la capacité de lire des signes d'un système graphique différent du français constituait déjà une compétence, alors que pour les enquêteurs non francophones, cela n'était pas le cas ;

- les différences qui apparaissent pour les autres aptitudes proviennent à la fois des variations dans les critères utilisés par chaque enquêteur d'une part, et par les répondants d'autre part (variations dues en partie, dans ce cas, à l'effet de l'observateur).

Si l'on compare les résultats cas par cas (enfant par enfant), grâce aux tableaux 3, on constate qu'en ce qui concerne la L2 :

*pour l'EO* les informations (existence d'une compétence, +, ou non existence d'une compétence, -) sont *unanimes* pour 6 enfants du CP  
pour 10 enfants du CM

*pour la CO* les informations sont *unanimes* pour 9 enfants du CP  
pour 10 enfants du CM

*pour l'EE* les informations sont *unanimes* pour 8 enfants du CP  
pour 2 enfants du CM

*pour la CE* les informations sont *unanimes* pour 2 enfants du CP  
pour 8 enfants du CM

Les descriptions des compétences des enfants sont donc les plus convergentes :

au CP, dans l'ordre, pour CO - EE - EO - CE

au CM, dans l'ordre, pour CO - EO - CE - EE

En d'autres termes, l'ensemble des trois procédures a un degré de stabilité interne maximal en CO pour le CP, en CO et en EO pour le CM, et minimal en CE pour le CP, en EE pour le CM, et ce degré de stabilité est, pour les deux niveaux plus élevé pour les capacités orales que pour les capacités écrites. Ces variations du degré de stabilité sont dues aux effets cumulés des sources de divergence déjà mentionnées (variété des critères ; fausses manoeuvres des enquêteurs ; imperfection des outils), effets d'autant plus sensibles lorsque la compétence explorée est plus équivoque (savoir lire les lettres peut être interprété comme savoir un peu lire, alors que savoir prononcer les sons ne serait pas interprété comme savoir s'exprimer) et moins exploitée (l'oral est plus pratiqué que l'écrit et donc mieux observable par les répondants).

Le problème majeur reste, en tout état de cause, celui de la "qualité" des enquêteurs :

- certains de ceux qui sont intervenus dans notre enquête-test ont mieux profité de la formation réduite qui leur a été fournie ; pour d'autres, cette information aurait dû comporter quelques exercices "à blanc" sur le terrain ;
- certains d'entre eux, du fait de leur compétence réduite en français, ont non seulement retiré un bénéfice moindre de la formation mais ont également eu des difficultés à nous transmettre l'information qu'ils avaient recueillie ;
- tous les enquêteurs n'ont pas réussi avec le même bonheur à s'adresser aux enfants, surtout aux petits du CP ; à cet égard l'enquête par l'enseignant doit être conservée, son expérience pouvant lui assurer un contact bien meilleur avec les enfants, mais en prévoyant pour lui également une formation suffisante.

### **3. CONCLUSIONS**

La prise en compte de toutes les observations faites au cours de l'enquête-test ainsi que l'évaluation des procédures et outils mis en oeuvre, conduisent aux conclusions d'ensemble suivantes :

1. *L'observation directe* des enfants dans la cour de récréation n'a pu être réalisée dans les conditions prévues. Mais l'impossibilité dans laquelle s'est trouvée l'enseignante d'utiliser la grille d'observation prévue était due aux grandes dimensions de la cour de l'école concernée. Nous ne pouvons donc en conclure qu'une telle observation n'est jamais réalisable : si la taille de la cour où doit se faire l'observation est telle que l'enseignant puisse suivre l'enfant observé sans que son comportement ne risque de modifier celui de l'enfant, il serait sou-

haitable qu'un tel recueil d'information soit entrepris pour compléter (en la confirmant ou en l'infirant en partie) l'information obtenue par le questionnement.

2. En ce qui concerne les *questionnements*, il est important de conserver les trois procédures définies de manière à construire une représentation plus fidèle du comportement langagier des enfants. Cependant :

a) le questionnaire "famille" devrait être modifié : inutile de conserver la distinction "bien/un peu" d'une part, et d'autre part, il serait plus réaliste de remplacer la question 1 "Quelle(s) langue(s) connaît l'enfant" par une ou plusieurs questions détaillant l'utilisation que l'enfant fait de cette (ou de ces) langue(s) ;

b) pour l'entretien enfant/enquêteur et enfant/enseignant, il serait souhaitable de prévoir un questionnaire de soutien (comme l'institutrice en a pris l'initiative dans notre cas) ; ce questionnaire devrait être préparé avec l'enquêteur ou l'enseignant lui-même durant le temps de formation : ceci constituerait alors un élément supplémentaire de formation et diminuerait les risques d'oublis, de formulations incertaines, etc. ;

c) la formation des enquêteurs devrait, dans la mesure du possible, incorporer l'utilisation "à blanc" des outils d'enquête avec deux ou trois familles et enfants non directement concernés par l'enquête, surtout si, mais ce n'était pas le cas dans notre enquête-test, ces enquêteurs sont des personnes peu scolarisées ;

d) dans le cas où aucun enquêteur bilingue ne pourrait être mis à contribution, l'enseignant qui fera l'enquête lui-même devra rester constamment très attentif aux biais que pourrait introduire le questionnement par un français de parents non francophones (problèmes de langue, de culture, incidence sur la relation enquêteur/enquêté du statut institutionnel de l'enseignant, des relations antérieures enseignant/parents d'élèves, etc.) ; à cet égard, il pourra être préférable dans certains cas de faire appel à une tierce personne moins susceptible de biaiser les réponses (parent d'un élève non migrant de la même classe, membre de l'association des parents d'élèves, par exemple).

3. D'une manière générale, les informations que permettent de recueillir une telle enquête, malgré ses défauts et ses incertitudes, sont très instructives : non seulement elles permettent à l'enseignant de vérifier les hypothèses qu'il fait sur la situation langagière de ses élèves, mais elles mettent également en mesure de vérifier certaines des explications qu'il donne du comportement scolaire de ses élèves ("X réussit mal en français parce qu'il ne parle pas français à la maison", par exemple).

Nous remercions la Direction des Ecoles, l'Inspection Académique de Nancy-Metz, et plus particulièrement la Directrice de l'Ecole Michelet B et l'institutrice de cette école qui a enquêté auprès des enfants, de toute l'aide qu'elles nous ont apportée pour la réalisation de ce travail.

## NOTES

- (1) Pour plus de détails sur ce projet, cf. «Approches interculturelles et réussite scolaire des enfants de migrants», *Rapport d'activités année scolaire 1983/1983*, Ministère de l'Éducation Nationale, Direction des Ecoles, Paris.
- (2) Par convention, L1 est le français, L2 l'arabe (dialectal à l'oral, classique ou moderne à l'écrit), le turc, le vietnamien, le khmer ou l'espagnol selon les cas, L3 le berbère, le chinois, l'anglais, la langue et de la région de Pondichéry, ou l'espagnol selon les cas.

## ANNEXES

### ANNEXE 1 - Feuille d'enquête

0.1. L'enfant est-il né en France ? Sinon à quel âge est-il arrivé ?

0.2. Qui vit au domicile de l'enfant ?

1. Quelle(s) langue(s) connaissent les habitants de la maison ?

<b>ENFANT</b>	Parlée	Comprise	Ecrite	Lue
LANGUE 1 (préciser)	+ - 0	+ - 0	+ - 0	+ - 0
LANGUE 2 (préciser)	+ - 0	+ - 0	+ - 0	+ - 0
LANGUE 3 (préciser)	+ - 0	+ - 0	+ - 0	+ - 0
<b>PERE</b>	Parlée	Comprise	Ecrite	Lue
LANGUE 1 (préciser)	+ - 0	+ - 0	+ - 0	+ - 0
LANGUE 2 (préciser)	+ - 0	+ - 0	+ - 0	+ - 0
LANGUE 3 (préciser)	+ - 0	+ - 0	+ - 0	+ - 0
<b>MERE</b>	Parlée	Comprise	Ecrite	Lue
LANGUE 1 (préciser)	+ - 0	+ - 0	+ - 0	+ - 0
LANGUE 2 (préciser)	+ - 0	+ - 0	+ - 0	+ - 0
LANGUE 3 (préciser)	+ - 0	+ - 0	+ - 0	+ - 0

<b>AUTRE</b>	Parlée	Comprise	Ecrite	Lue
LANGUE 1 (préciser)	+ - 0	+ - 0	+ - 0	+ - 0
LANGUE 2 (préciser)	+ - 0	+ - 0	+ - 0	+ - 0
LANGUE 3 (préciser)	+ - 0	+ - 0	+ - 0	+ - 0

2. Quelles langues utilise-t-on lorsqu'on parle avec l'enfant ?

- Père → enfant
- Enfant → père
- Mère → enfant
- Enfant → mère
- Autre → enfant
- Enfant → autre

3. Quelles langues utilisent les membres de la famille entre eux, lorsque l'enfant est là et qu'il peut entendre ?

- Père et mère entre eux :
- Parents avec autres enfants :
- Autres enfants entre eux :
- Parents et autres membres de la famille :

4. Lorsqu'il y a une visite et que l'enfant est là, quelles langues sont utilisées ?

<b>VISITEUR 1</b>	<b>VISITEUR 2</b>	<b>VISITEUR 3</b>
Parent → visiteur		
Autres membres de la famille → visiteur		
Enfant →		

5. A la maison écoute-t-on :

- la radio française :
  - souvent
  - rarement
  - jamais
- une radio étrangère ? Laquelle ?
  - souvent
  - rarement
  - jamais

- la télévision française ?
  - souvent
  - rarement
  - jamais
- des cassettes vidéo ? en français ?
  - souvent
  - rarement
  - jamais
- en langue étrangère (laquelle ?)
  - souvent
  - rarement
  - jamais
- des cassettes de chansons ou des disques,
  - en français
    - souvent
    - rarement
    - jamais
  - en langue étrangère (laquelle ?)
    - souvent
    - rarement
    - jamais
- lit-on des livres ?
  - en français
    - souvent
    - rarement
    - jamais
  - en langue étrangère
    - souvent
    - rarement
    - jamais

6. Est-ce que l'enfant a eu l'occasion de faire un ou plusieurs voyages dans le pays d'origine de sa famille ?

7. Arrive-t-il que l'enfant fasse office d'interprète ? (pour qui ? où ? quand ?...)

## ANNEXE 2 - GUIDE D'ENTRETIEN

- Nous suggérons deux visites : l'une pour prendre contact, parler à bâtons rompus, annoncer l'enquête (dire que c'est pour aider la scolarité de l'enfant), l'autre pour l'enquête elle-même. Vous jugerez lors de la première visite si les gens sont bien disposés pour répondre tout de suite, ou s'il vaut mieux revenir.

- Le questionnaire, en plus des questions précises qu'il pose, cherche à faire commenter le plus possible leurs pratiques linguistiques par les personnes.

1. On cherche à se renseigner sur les langues que *connaissent* les parents et les autres personnes (frères, soeurs, grands parents, etc). qui vivent au domicile de l'enfant.

- indiquer pour chaque personne laquelle de ces langues est la langue maternelle.
- préciser chaque fois de quelle langue il s'agit, et entourer le signe adéquat (+ = T.B ; - = un peu ; 0 = pas du tout).
- si le tableau de la page 1 ne suffit pas, parce qu'il y a plus de quatre personnes à la maison, poursuivre au dos de la feuille.

2. Quelles langues sont *utilisées* lorsqu'on parle à l'enfant ?

- poser à chaque personne la question : "quelle langue utilisez-vous lorsque vous parlez à l'enfant ?".
- bien faire comprendre que la première question portait sur les langues qu'ils connaissent, la deuxième sur les langues qu'ils utilisent quotidiennement.
- reprendre les langues mentionnées dans la question 1. Si la réponse est "c'est un mélange", faire préciser : est-ce une langue étrangère avec des insertions de français ou du français avec des insertions d'une autre langue ? Dans quelle proportions ?
- préciser à chaque fois les réponses en demandant : "utilisez-vous cette langue (ou ce mélange)
  - en général ?
  - jamais ?
  - parfois ?
- si la réponse est "parfois", essayer de faire préciser dans quelles circonstances un changement se produit (moments de la journée, sujets de conversation, certains actes comme appeler, réprimander, consoler, donner un ordre, etc.)

3. Quelles langues utilisent les membres de la famille entre eux lorsque l'enfant est là et qu'il peut entendre ?

- pensez aux cas possible où les langues utilisées par le père et la mère ne sont pas les mêmes. De même pour les autres membres de la famille.
- faire préciser pour chaque cas :
  - en général ?
  - jamais ?
  - parfois ?
- si la réponse est "pas toujours", essayer de préciser dans quelles circonstances on change de langue (cf. les consignes de la question 2).

4. Avec les visiteurs, c'est-à-dire les amis, les parents qui viennent plus ou moins régulièrement à la maison en visite (prendre le café, un repas, passer la soirée, passer quelques jours), ainsi que les copains de l'enfant, quelle langues sont utilisées ?

- passer en revue des différents visiteurs possibles. Ne pas oublier les français qui peuvent venir, éventuellement, de façon assez régulière.
- pour chaque langue, essayer de faire préciser la "qualité" de langue si elle qualifiée de "mélange" (cf. 2, 3<sup>e</sup> paragraphe).

- essayer aussi de faire préciser :
  - en général ?
  - parfois ?
 Si la réponse est parfois, essayer de déterminer dans quelles circonstances on est amené à changer de langue. (cf. plus haut).

5. Fréquentation des médias.

6. Voyages de l'enfant dans le pays d'origine.

- faire préciser la fréquence éventuelle de ces voyages, et leur durée.
- faire préciser quelle(s) langue(s) il a pu être amené à entendre, à apprendre, à pratiquer (compréhension, expression, oral, écrit).

7. Fonction d'interprète.

### ANNEXE 3 - GUIDE D'ENTRETIEN AVEC L'ENFANT

- Cet entretien peut être effectué par l'enquêteur qui a interviewé les parents, ou, à défaut, par un parent d'élève ou l'ELCO s'il y en a : il faut qu'il sache s'y prendre pour faire parler l'enfant.
- Ne pas enchaîner les deux enquêtes. Commencer par l'enfant. Le faire hors de la présence des parents. Ne pas faire de références d'un entretien à l'autre.
- On cherche à savoir si l'enfant sait d'autres langues que le français. S'il répond non, essayer d'insister ("même un peu ?" cf. questions suivantes).
- Est-ce qu'il les connaît bien, un peu, ... ?
  - il les écrit ?
  - il les lit ?
  - il les comprend ?
  - il les parle ?
- Où les a-t-il apprises (famille, parents, école, autres...) ?
- Il est important de savoir aussi quelle(s) langue(s) (y compris le français) il utilise avec qui, où et pour quoi faire :
  - . avec qui, c'est-à-dire à qui il parle, en quelle(s) langue(s) et qui lui parle, et en quelle(s) langues(s)
  - . où : maison, rue, école
  - . pour quoi faire :
    - suyant les moments de la journée ou de la semaine (lever, repas, pour aller à l'école, la toilette, le soir, les devoirs, les dimanches, les sorties en famille, etc.)
    - suyant ce qu'il fait : pour jouer et/ou discuter dans la rue, chez lui, à l'école.
    - écoute-t-il la T.V., des disques, des cassettes, et en quelle(s) langue(s) ?
- S'il le faut, essayer d'obtenir ces renseignements en plusieurs fois.

## ANNEXE 4

ENFANT :

Lieu :

Date et heure :

Début - Milieu - Fin de récréation

ACTIVITES	PARTICIPANTS	LANGUES UTILISEES							OBSERVATIONS (astmosphère - actes de langage...)
		PAR L'ENFANT OBSERVE			QUI	PAR LE(S) PARTENAIRE(S)			
		franc.	mél.	autre		fran.	mél.	autre	

## ANNEXE 5

NOM :

	OUI	NON	AUTRE
PARLES-TU UNE AUTRE LANGUE ?			
PLUSIEURS ?			
SINON MEME UN PEU ?			
CONNAIS-TU BIEN CETTE LANGUE ?			
CES LANGUES ?			
EST-CE QUE TU LA PARLES ?			
EST-CE QUE TU LES PARLES ?			
EST-CE QUE TU LA COMPRENDS ?			
EST-CE QUE TU LES COMPRENDS ?			
EST-CE QUE TU LA LIS ?			
EST-CE QUE TU LES LIS ?			
EST-CE QUE TU L'ECRIS ?			
EST-CE QUE TU LES ECRIS ?			
QUI T'A APPRIS CETTE LANGUE ?			
PAPA-MAMAN			
FAMILLE			
ECOLE			

	FRANÇAIS	1 <sup>ère</sup> LANGUE	2 <sup>e</sup> LANGUE
QUELLE LANGUE UTILISES-TU ?			
QUAND TU TE LEVES			
TU VAS A L'ECOLE			
FAIS TA TOILETTE			
FAIS TES DEVOIRS			
QUAND TU TE COUCHES			
LE DIMANCHE			
QUAND TU SORS AVEC TA FAMILLE			
PENDANT LES VACANCES			
TU JOUES AVEC TES FRERES ET SOEURS OU MEMBRES DE TA FAMILLE			
TU JOUES AVEC TES COPAINS			
TU JOUES A L'ECOLE			

LANGUE PARLEE		Franç.	1 <sup>ere</sup> langue	2 <sup>e</sup> langue	
AVEC QUI PARLES-TU CETTE LANGUE ? (y compris le français)					
	PAPA				
	MAMAN				
	FRERE-SOEUR				
	ONCLE-TANTE				
	GRANDS-PARENTS				
	TES COPAINS				
	LES COPAINS DE PAPA-MAMAN				
	MAITRE DE LA LANGUE				
	AUTRE (...)				
OU PARLES-TU CETTE LANGUE ? (y compris le français)					
	A LA MAISON				
	DANS LA RUE				
	ECOLE				
	MAGASINS				

Cote : 1 le + souvent  
 2 de temps en temps  
 3 jamais

A.K. MAROC		PERE	MERE	FRERES + SOEURS	AUTRES	T	MEDIAS		SEJOUR	INTERPRETE
							ORAL	ECRIT		
FRANCAIS	l'enfant entend	-	-	+	-	7	+	-	OUI	NON
	on lui parle	+	-	+	+	21				
	il parle	+	-	+	+	21				
	T	BC	Ø	ABC	BC					
L2 ARABE	l'enfant entend	+	+	-	+	17	+	-	COURS DE LANGUE	NON
	on lui parle	+	+	-	+	17				
	il parle	-	+	-	+	16				
	T	AB	ABC	O	ABC					
L3 BERBERE	l'enfant entend	+	+	-	+	17	+	-		
	on lui parle	+	+	-	+	17				
	il parle	-	+	-	+	16				
	T	AB	ABC	O	ABC					

B.R. MAROC		PERE	MERE	FRERES + SOEURS	AUTRES	T	MEDIAS		SEJOUR	INTERPRETE
							ORAL	ECRIT		
FRANCAIS	l'enfant entend	-	-	+	-	7	+	-	OUI	NON
	on lui parle	-	-	+	?					
	il parle	+	+	+	?					
	T	C	C	ABC						
L2 ARABE	l'enfant entend	+	+	+	+	24	+	+	COURS DE LANGUE	NON
	on lui parle	+	+	+	?					
	il parle	+	+	+	?					
	T	ABC	ABC	ABC						
L3	l'enfant entend	/	/	/	/	/	/	/		
	on lui parle	/	/	/	/	/				
	il parle	/	/	/	/	/				
	T	/	/	/	/	/				

E.O.A. MAROC		PERE	MERE	FRERES + SOEURS	AUTRES	T	MEDIAS		SEJOUR	INTERPRETE
							ORAL	ECRIT		
FRANCAIS	l'enfant entend	-	-	+	-	7	+	+	OUI	NON
	on lui parle	-	-	+	+	20				
	il parle	+	+	+	+	24				
	T	C	C	ABC	BC					
L2 ARABE	l'enfant entend	-	-	-	+	13	+	+	COURS DE LANGUE	NON
	on lui parle	+	-	-	-	1				
	il parle	-	-	-	-	0				
	T	B	O	O	A					
L3 BERBERE	l'enfant entend	+	+	-	+	17	+	-		
	on lui parle	+	+	-	+	17				
	il parle	-	+	-	+	16				
	T	AB	ABC	O	ABC					

E.M.M. MAROC		PERE	MERE	FRERES SOEURS	AUTRES	T	MEDIAS		SEJOUR	INTERPRETE
							ORAL	ECRIT		
FRANCAIS	l'enfant entend	-	-	-	-	0	+	-	OUI	OUI
	on lui parle	-	-	-	-	0				
	il parle	-	-	-	-	0				
	T	0	0	0	0	0				
L2 ARABE	l'enfant entend	+	-	+	+	21	+	-	COURS DE LANGUE	NON
	on lui parle	+	-	-	+	14				
	il parle	+	-	+	+	21				
	T	ABC	0	AC	ABC					
L3 BERBERE	l'enfant entend	+	+	+	+	24	+	-		
	on lui parle	-	+	+	+	23				
	il parle	+	+	+	+	24				
	T	AC	ABC	ABC	ABC					

J.A. MAROC		PERE	MERE	FRERES SOEURS	AUTRES	T	MEDIAS		SEJOUR	INTERPRETE
							ORAL	ECRIT		
FRANCAIS	l'enfant entend	-	-	+	-	7	+	+	OUI	OUI
	on lui parle	-	-	+	-	7				
	il parle	+	+	+	-	11				
	T	C	C	ABC	0					
L2 ARABE	l'enfant entend	+	+	+	+	24	+	+	COURS DE LANGUE	NON
	on lui parle	+	+	+	+	24				
	il parle	+	+	+	+	24				
	T	ABC	ABC	ABC	ABC					
L3	l'enfant entend	/	/	/	/	/	/	/		
	on lui parle	/	/	/	/	/				
	il parle	/	/	/	/	/				
	T	/	/	/	/	/				

L.J. MAROC		PERE	MERE	FRERES SOEURS	AUTRES	T	MEDIAS		SEJOUR	INTERPRETE
							ORAL	ECRIT		
FRANCAIS	l'enfant entend	-	-	+	-	7	+	-	OUI	NON
	on lui parle	-	-	+	-	7				
	il parle	-	-	+	-	7				
	T	0	0	ABC	0					
L2 ARABE	l'enfant entend	+	+	+	+	24	+	+	COURS DE LANGUE	NON
	on lui parle	+	+	+	+	24				
	il parle	+	+	+	+	24				
	T	ABC	ABC	ABC	ABC					
L3 BERBERE	l'enfant entend	-	/	/	-	0	-	-		
	on lui parle	-	/	/	-	0				
	il parle	-	/	/	-	0				
	T	0	/	/	0					

M.E TURQUIE	PERE	MERE	FRERES + SOEURS	AUTRES	T	MEDIAS		SE JOUR	INTERPRETE	
						ORAL	ECRIT			
FRANCAIS	l'enfant entend	-	-	+	-	7	+	+	OUI	NON
	on lui parle	-	-	+	+	20				
	il parle	-	-	+	+	20				
T	0	0	ABC	BC						
L2 TURC	l'enfant entend	+	+	+	-	24	+	+	COURS DE LANGUE NON	
	on lui parle	+	+	+	+	24				
	il parle	+	+	+	+	24				
T	ABC	ABC	ABC	ABC						
L3	l'enfant entend	/	/	/	/	/	/	/		
	on lui parle	/	/	/	/	/	/	/		
	il parle	/	/	/	/	/	/	/		
T	/	/	/	/	/	/	/	/		

O.A. ALGERIE	PERE	MERE	FRERES + SOEURS	AUTRES	T	MEDIAS		SE JOUR	INTERPRETE	
						ORAL	ECRIT			
FRANCAIS	l'enfant entend	-	-	+	+	20	+	+	NON	NON
	on lui parle	+	+	+	+	24				
	il parle	+	+	+	+	24				
T	BC	BC	ABC	ABC						
L2 ARABE	l'enfant entend	+	+	-	+	17	-	-	COURS DE LANGUE NON	
	on lui parle	+	+	-	+	17				
	il parle	+	+	-	+	17				
T	ABC	ABC	0	ABC						
L3	l'enfant entend	/	/	/	/	/	/	/		
	on lui parle	/	/	/	/	/	/	/		
	il parle	/	/	/	/	/	/	/		
T	/	/	/	/	/	/	/	/		

T.I. MAROC (père) FRANCE (mère)	PERE	MERE	FRERES + SOEURS	AUTRES	T	MEDIAS		SE JOUR	INTERPRETE	
						ORAL	ECRIT			
FRANCAIS	l'enfant entend	-	+	+	+	23	+	+	OUI	OUI
	on lui parle	+	+	+	+	24				
	il parle	+	+	+	+	24				
T	BC	ABC	ABC	ABC						
L2 ARABE	l'enfant entend	+	-	+	+	21	+	+	COURS DE LANGUE NON	
	on lui parle	+	-	-	+	14				
	il parle	+	-	-	+	14				
T	ABC	0	A	ABC						
L3 BERBERE	l'enfant entend	-	/	/	-	0	+	-		
	on lui parle	-	/	/	-	0				
	il parle	-	/	/	-	0				
T	0	/	/	0						

B.A.  
ALGERIE

		PERE	MERE	FRERES + SOEURS	AUTRES	T	MEDIAS		SEJOUR	INTERPRETE
							ORAL	ECRIT		
FRANCAIS	l'enfant entend	-	-	n'a qu'une soeur	+	13	+	+	OUI	OUI
	on lui parle	-	-	+	+	20				
	il parle	-	-	+	+	20				
	T	0	0	BC	A BC					
L2 ARABE	l'enfant entend	+	+	/	+	17	+	+	COURS DE LANGUE NON	
	on lui parle	+	+	+	+	24				
	il parle	+	+	+	+	24				
	T	ABC	ABC	BC	ABC					
L3	l'enfant entend	/	/	/	/	/	/	/		
	on lui parle	/	/	/	/	/	/	/		
	il parle	/	/	/	/	/	/	/		

B.M.  
ALGERIE

		PERE	MERE	FRERES + SOEURS	AUTRES	T	MEDIAS		SEJOUR	INTERPRETE
							ORAL	ECRIT		
FRANCAIS	l'enfant entend	-	-	n'a qu'un frere	+	13	+	+	OUI	OUI
	on lui parle	-	-	+	+	20				
	il parle	-	-	+	+	20				
	T	0	0	BC	ABC					
L2 ARABE	l'enfant entend	+	+	/	+	17	+	+	COURS DE LANGUE NON	
	on lui parle	+	+	+	+	24				
	il parle	+	+	+	+	24				
	T	ABC	ABC	BC	ABC					
L3	l'enfant entend	/	/	/	/	/	/	/		
	on lui parle	/	/	/	/	/	/	/		
	il parle	/	/	/	/	/	/	/		

C.R.  
CAMBODGE

		PERE	MERE	FRERES + SOEURS	AUTRES	T	MEDIAS		SEJOUR	INTERPRETE
							ORAL	ECRIT		
FRANCAIS	l'enfant entend	-	-		+	13	+	+	NON	NON
	on lui parle	+	+		+	17				
	il parle	+	+		+	17				
	T	BC	BC		ABC					
L2 KHMER	l'enfant entend	+	+		+	17	+	-	COURS DE LANGUE NON	
	on lui parle	-	-		-	0				
	il parle	-	-		+	13				
	T	A	A		AC					
L3 CHINOIS	l'enfant entend	/	/	/	/	/	+	-		
	on lui parle	/	/	/	/	/				
	il parle	/	/	/	/	/				

(chinois qu'ils ne comprennent pas)

D.J. CHILI		PERE	MERE	FRERES + SOEURS	AUTRES	T	MEDIAS		SEJOUR	INTERPRETE
							ORAL	ECRIT		
FRANCAIS	l'enfant entend	-	-	+	+	20	+	+	NON	OUI autrefois NON maintenant
	on lui parle	+	+	+	+	24				
	il parle	+	+	+	+	24				
	T	BC	BC	ABC	ABC					
L2 ESPAGNOL	l'enfant entend	+	+	-	+ oncle	17	+	-	NON	COURS DE LANGUE (sauf rares journaux envoyés d'Am. L.)
	on lui parle	-	-	-	-	0				
	il parle	+	+	-	-	4				
	T	AC	AC	0	A					
L3	l'enfant entend						+	-		
	on lui parle									
	il parle									
	T									

E.F.A. MAROC		PERE	MERE	FRERES + SOEURS	AUTRES	T	MEDIAS		SEJOUR	INTERPRETE
							ORAL	ECRIT		
FRANCAIS	l'enfant entend	-	-	+	+	20	+	+	OUI	OUI
	on lui parle	-	-	+	+	20				
	il parle	-	-	+	+	20				
	T	0	0	ABC	ABC					
L2 ARABE	l'enfant entend	+	+	-	+	17	+	+	NON	COURS DE LANGUE
	on lui parle	+	+	+	+	24				
	il parle	+	+	+	-	11				
	T	ARC	ABC	BC	AB					
L3	l'enfant entend	/	/	/	/	/	/	/	/	/
	on lui parle	/	/	/	/	/				
	il parle	/	/	/	/	/				
	T	/	/	/	/	/				

E.O.F. MAROC		PERE	MERE	FRERES + SOEURS	AUTRES	T	MEDIAS		SEJOUR	INTERPRETE
							ORAL	ECRIT		
FRANCAIS	l'enfant entend	-	-	+	-	7	+	+	NON	OUI
	on lui parle	-	-	+	+	20				
	il parle	+	+	+	+	24				
	T	C	C	ABC	BC					
L2 ARABE	l'enfant entend	-	-	-	+	13	+	+	OUI	COURS DE LANGUE
	on lui parle	+	-	-	-	1				
	il parle	-	-	-	-	0				
	T	B	0	0	A					
L3 BERBERE	l'enfant entend	+	+	-	+	17	+	-		
	on lui parle	+	-	-	+	17				
	il parle	-	+	-	+	16				
	T	AC	ABC	0	ABC					

H.M. MAROC		PERE	MERE	FRERES + SOEURS	AUTRES	T	MEDIAS		SEJOUR	INTERPRETE
							ORAL	ECRIT		
FRANCAIS	l'enfant entend	-	-	-	+	13	+	+	OUI	OUI
	on lui parle	-	-	-	+	13				
	il parle	-	-	-	+	13				
T		0	0	0	ABC					
L2 ARABE	l'enfant entend	+	+	+	+	24	+	+	COURS DE LANGUE	?
	on lui parle	+	+	+	+	24				
	il parle	+	+	+	+	24				
T		ABC	ABC	ABC	ABC					
L3 BERBERE	l'enfant entend	-	-	/	/	0	-	-		
	on lui parle	-	-	/	/	0				
	il parle	-	-	/	/	0				
T		0	0	/	/					

K.Y. TURQUIE		PERE	MERE	FRERES + SOEURS	AUTRES	T	MEDIAS		SEJOUR	INTERPRETE
							ORAL	ECRIT		
FRANCAIS	l'enfant entend	-	-	+	+	20	+	+	NON	OUI
	on lui parle	-	-	+	+	20				
	il parle	-	-	+	+	20				
T		0	0	ABC	ABC					
L2 TURC	l'enfant entend	+	+	+	+	24	+	+	COURS DE LANGUE	NON
	on lui parle	+	+	+	+	24				
	il parle	+	+	+	+	24				
T		ABC	ABC	ABC	ABC					
L3	l'enfant entend	/	/	/	/	/	/	/	/	/
	on lui parle	/	/	/	/	/	/	/	/	/
	il parle	/	/	/	/	/	/	/	/	/

H.S. TURQUIE		PERE	MERE	FRERES + SOEURS	AUTRES	T	MEDIAS		SEJOUR	INTERPRETE
							ORAL	ECRIT		
FRANCAIS	l'enfant entend	-	-	+	+	20	+	+	OUI	OUI
	on lui parle	-	-	+	+	20				
	il parle	-	-	+	+	20				
T		0	0	ABC	ABC					
L2 TURC	l'enfant entend	+	+	+	+	24	+	+	COURS DE LANGUE	OUI
	on lui parle	+	+	-	+	17				
	il parle	+	+	-	+	17				
T		ABC	ABC	A	ABC					
L3	l'enfant entend	/	/	/	/	/	/	/	/	/
	on lui parle	/	/	/	/	/	/	/	/	/
	il parle	/	/	/	/	/	/	/	/	/

N.T.P. VIETNAM	PERE	MERE	FRERES + SOEURS	AUTRES	T	MEDIAS		SE JOUR	INTERPRETE
						ORAL	ECRIT		
FRANCAIS	l'enfant entend	-	-	+	20	+	+	NON	OUI
	on lui parle	+	-	+	21				
	il parle	+	-	+	21				
	T	BC	O	ABC	ABC				
L2 VIETNAMAIEN	l'enfant entend	+	+	+	24	+	-	COURS DE LANGUE NON	
	on lui parle	+	+	+	24				
	il parle	+	+	+	24				
	T	ABC	ABC	ABC					
L3 LANGUE REGION DE PONDICHERY	l'enfant entend	-	/	/	0	+	+		
	on lui parle	-	/	/	0				
	il parle	-	/	/	0				
	T	0	/	/					
						(anglais)	(anglais)		

LÉGENDE :

- / le cas ne s'applique pas
- + réponse positive
- réponse négative

2a

		FAMILLE/ENQUETEUR		ENFANT/ENQUET.		ENFANT / INSTITUTEURICE	
		OUI	NON	?	OUI	NON	?
LANGUE 1	CP	9			9		9
	CM1	10			6	4	10
LANGUE 2	CP	7	2		7	2	8
	CM1	10			9	1	9
LANGUE 3	CP	3	1	1	2		3
	CM1	1		3		4	4

2b

		FAMILLE/ENQUETEUR		ENFANT/ENQUET.		ENFANT / INSTITUTEURICE	
		OUI	NON	?	OUI	NON	?
LANGUE 1	CP	9			9		9
	CM1	10			6	4	10
LANGUE 2	CP	9			9		8
	CM1	10			9	1	9
LANGUE 3	CP	4		1	2	3	5
	CM1	1		3		4	4

2c

		FAMILLE/ENQUETEUR		ENFANT/ENQUET.		ENFANT / INSTITUTEURICE	
		OUI	NON	?	OUI	NON	?
LANGUE 1	CP	8	1		8	1	9
	CM1	10			5	5	10
LANGUE 2	CP	1	8		9		8
	CM1	4	6		4	5	1
LANGUE 3	CP		4	1	2	3	5
	CM1		1	3		4	4

2d

		FAMILLE/ENQUET.		ENFANT/ENQUET.		ENFANT / INSTITUTEURICE	
		OUI	NON	?	OUI	NON	?
LANGUE 1	CP	9			8	1	9
	CM1	10			5	5	10
LANGUE 2	CP	2	7		2	7	4
	CM1	7	3		7	2	1
LANGUE 3	CP		4	1	2	3	5
	CM1		1	3		4	4

CP

		FAMILLE / ENQUETEUR				ENFANT / ENQUETEUR				ENFANT / INSTITUTRICE			
		L1	L2	L3	TOTAL	L1	L2	L3	TOTAL	L1	L2	L3	TOTAL
<u>ELEVE 1</u> A.K.	EO	+	+	+	3/3	+	+	+	3/3	/	+	/	
	CO	+	+	+	3/3	+	+	+	3/3	/	+	/	
	EE	+	-	-	1/3	+	-	-	1/3	/	-	/	
	CE	+	-	-	1/3	+	-	-	1/3	/	+	/	
		24	4	4		24	4	4			17		
<u>ELEVE 2</u> B.R.	EO	+	-	Ø	1/2	+	+	Ø	2/2	/	+	Ø	
	CO	+	+	Ø	2/2	+	+	Ø	2/2	/	+	Ø	
	EE	+	-	Ø	1/2	+	-	Ø	1/2	/	-	Ø	
	CE	+	-	Ø	1/2	+	+	Ø	2/2	/	-	Ø	
		24	3			24	17				4		
<u>ELEVE 3</u> E.O.A.	EO	+	-	+	2/3	+	+	+	3/3	/	+	/	
	CO	+	+	+	3/3	+	+	+	3/3	/	+	/	
	EE	+	-	-	1/3	+	-	-	1/3	/	-	/	
	CE	+	-	-	1/3	+	-	-	1/3	/	+	/	
		24	3	4		24	4	4			17		
<u>ELEVE 4</u> E.M.	EO	+	+	+	3/3	+	-	/		/	+	/	
	CO	+	+	+	3/3	+	+	/		/	+	/	
	EE	+	+	-	2/3	+	-	/		/	-	/	
	CE	+	+	-	2/3	+	-	/		/	+	/	
		24	24	4		24	3				17		
<u>ELEVE 5</u> J.A.	EO	+	+	Ø	2/2	+	+	Ø	2/2	/	+	Ø	
	CO	+	+	Ø	2/2	+	+	Ø	2/2	/	+	Ø	
	EE	+	-	Ø	1/2	+	-	Ø	1/2	/	-	Ø	
	CE	+	-	Ø	1/2	+	-	Ø	1/2	/	+	Ø	
		24	4			24	4				17		
<u>ELEVE 6</u> L.J.	EO	+	+	/		+	+	/		/	+	/	
	CO	+	+	/		+	+	/		/	+	/	
	EE	+	-	/		+	-	/		/	-	/	
	CE	+	+	/		+	-	/		/	-	/	
		24	17			24	4				4		
<u>ELEVE 7</u> H.E.	EO	+	+	Ø	2/2	+	+	Ø		/	+	Ø	
	CO	+	+	Ø	2/2	+	+	Ø		/	+	Ø	
	EE	-	-	Ø	0/2	+	-	Ø		/	-	Ø	
	CE	+	-	Ø	1/2	+	-	Ø		/	-	Ø	
		17	4			24	4				4		
<u>ELEVE 8</u> O.A.	EO	+	+	Ø	2/2	+	+	Ø	2/2	/	+	Ø	
	CO	+	+	Ø	2/2	+	+	Ø	2/2	/	+	Ø	
	EE	+	-	Ø	1/2	/	-	Ø		/	-	Ø	
	CE	+	-	Ø	1/2	/	-	Ø		/	-	Ø	
		24	4				4				4		
<u>ELEVE 9</u> T.I	EO	+	+	-	2/3	+	+	/		/	/	/	
	CO	+	+	+	3/3	+	+	/		/	/	/	
	EE	+	-	-	1/3	+	-	/		/	/	/	
	CE	+	-	-	1/3	+	+	/		/	/	/	
		24	4	3		24	17						

3a

		FAMILLE / ENQUETEUR				ENFANT / ENQUETEUR				ENFANT / INSTITUTRICE			
		L1	L2	L3	TOTAL	L1	L2	L3	TOTAL	L1	L2	L3	TOTAL
<u>ELEVE 1</u> B.A.	EO	+	+	Ø	2/2	+	+	Ø	2/2	/	+	Ø	
	CO	+	+	Ø	2/2	+	+	Ø	2/2	/	+	Ø	
	EE	+	-	Ø	1/2	+	+	Ø	2/2	/	+	Ø	
	CE	+	+	Ø	2/2	+	+	Ø	2/2	/	+	Ø	
		24	17			24	24					24	
<u>ELEVE 2</u> H.M.	EO	+	+	Ø	2/2	+	+	Ø	2/2	/	+	Ø	
	CO	+	+	Ø	2/2	+	+	Ø	2/2	/	+	Ø	
	EE	+	-	Ø	1/2	+	+	Ø	2/2	/	+	Ø	
	CE	+	+	Ø	2/2	+	+	Ø	2/2	/	+	Ø	
		24	17			24	24					24	
<u>ELEVE 3</u> C.R.	EO	+	+	Ø	2/2	/	+	Ø		/	+	Ø	
	CO	+	+	Ø	2/2	/	+	Ø		/	+	Ø	
	EE	+	-	Ø	1/2	/	-	Ø		/	-	Ø	
	CE	+	-	Ø	1/2	/	-	Ø		/	-	Ø	
		24	4				4				4		
<u>ELEVE 4</u> D.J.	EO	+	+	Ø	2/2	+	+	Ø	2/2	/	/	Ø	
	CO	+	+	Ø	2/2	+	+	Ø	2/2	/	/	Ø	
	EE	+	-	Ø	1/2	+	-	Ø	1/2	/	/	Ø	
	CE	+	+	Ø	2/2	+	+	Ø	2/2	/	/	Ø	
		24	17			24	17						
<u>ELEVE 5</u> E.F.A.	EO	+	+	Ø	2/2	/	+	Ø		/	+	Ø	
	CO	+	+	Ø	2/2	/	+	Ø		/	+	Ø	
	EE	+	+	Ø	2/2	/	-	Ø		/	+	Ø	
	CE	+	+	Ø	2/2	/	+	Ø		/	+	Ø	
		24	24				17				24		
<u>ELEVE 6</u> E.O.F.	EO	+	+	+	3/3	+	+	/		/	+	/	
	CO	+	+	+	3/3	+	+	/		/	+	/	
	EE	+	-	-	1/3	+	-	/		/	+	/	
	CE	+	-	-	1/3	+	+	/		/	-	/	
		24	4	4		24	17				11		
<u>ELEVE 7</u> H.M.	EO	+	+	/		+	+	/		/	+	/	
	CO	+	+	/		+	+	/		/	+	/	
	EE	+	+	/		+	-	/		/	-	/	
	CE	+	+	/		+	-	/		/	-	/	
		24	24			24	4						
<u>ELEVE 8</u> K.Y.	EO	+	+	Ø		+	+	Ø		/	+	/	
	CO	+	+	Ø		+	+	Ø		/	+	/	
	EE	+	+	Ø		+	+	Ø		/	+	/	
	CE	+	+	Ø		+	+	Ø		/	+	/	
		24	24			24	24				24		

3b

3b

		FAMILLE / ENQUETEUR				ENFANT / ENQUETEUR				ENFANT / INSTITUTRICE			
		L1	L2	L3	TOTAL	L1	L2	L3	TOTAL	L1	L2	L3	TOTAL
ELEVE 9 M.S.	EO	+	+	∅	2/2	+	+	∅		/	+	∅	
	CO	+	+	∅	2/2	+	+	∅		/	+	∅	
	EE	+	+	∅	2/2	+	+	∅		/	+	∅	
	CE	+	+	∅	2/2	+	+	∅		/	+	∅	
		24	24			24	24				24		
ELEVE 10 N.T.P	EO	+	+	/		+	/	/		/	+	/	
	CO	+	+	/		+	/	/		/	+	/	
	EE	+	-	/		/	/	/		/	-	/	
	CE	+	-	/		/	/	/		/	-	/	
		24	4								4		

+ A une compétence dans la langue

- N'a pas de compétence dans la langue

∅ Le milieu de l'enfant n'a pas de langue 3

/ Question non posée ou si mal posée qu'on ne peut prendre en compte la réponse (ex. : le Turc)

3 : compétence en CO

4 : compétence en EO + CO

11 : compétence en EO + CO + EE

17 : compétence en EO + CO + CE

24 : compétence en EO + CO + EE + CE

EO = Expression Orale

CO = Compréhension Orale

EE = Expression Ecrite

CE = Compréhension Ecrite